



Rencontre nationale pour l'abolition de la peine de mort

Déclaration

Le monde célèbre le 10 octobre de chaque année la journée mondiale pour l'abolition de la peine de mort. A cette occasion, la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH) a invité les acteurs de la société algérienne comme les associations, les syndicats, les partis politiques, la presse, les intellectuels et les défenseurs des droits de l'Homme.

Les participants signataires, après un profond débat, sont arrivés à considérer que la peine de mort constitue une atteinte à un droit fondamental des droits de l'Homme qui est le droit à la vie et qu'il ne faut pas traiter une faute, par une faute beaucoup plus grave, mais il faut plutôt que l'Etat institue de nouvelles relations avec le citoyen basées sur le refus de toutes les formes de la violence institutionnalisée et organisée, spécialement la peine de mort, qui, au regard de la législation algérienne, touche les affaires de nature politique.

Les participants, tout en se félicitant de la position de l'Algérie concernant la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de l'année 2007, qui appelle à un moratoire sur l'application de la peine de mort, demandent aux autorités publiques compétentes de réviser le code pénal, dans le but d'abolir la peine de mort, et la remplacer par des peines plus humaines. Ils incitent tous les acteurs de la société, partis politiques, associations, intellectuels et journalistes, chacun dans son domaine, à œuvrer pour l'abolition de cette peine. Pour atteindre ce but, les participants annoncent la constitution de la **Coalition algérienne pour l'abolition de la peine de mort**.

Alger le 10 octobre 2009